



Paris, le 4 novembre 2024

Programmation énergétique : maintenir le cap de la transition énergétique malgré la tempête budgétaire

Le Gouvernement a présenté ce jour les projets de Programmation pluriannuelle de l'énergie (PPE) et de Stratégie nationale bas-carbone (SNBC) qui feront l'objet d'une consultation publique durant 6 semaines. Les ambitions affichées par le Gouvernement doivent être saluées car elles témoignent d'une volonté de maintenir le cap de la transition énergétique dans un contexte budgétaire délicat.

Les projets de textes rendus publics ce jour visent à accélérer la transition énergétique déjà engagée, en poursuivant l'électrification de la demande et en développant de manière raisonnée l'utilisation des bioénergies pour couvrir les usages qui ne pourront pas être électrifiés.

Le SER salue cette orientation qui permettra, en parallèle des efforts de sobriété et d'efficacité énergétiques, de réduire notre dépendance aux énergies fossiles. Notre pays dispose d'un avantage comparatif grâce à une électricité déjà décarbonée, et peut compter sur un vaste potentiel de production de bioénergies grâce à ses atouts agricoles et forestiers. Il est essentiel de mobiliser ces atouts de manière stratégique à travers ces documents de planification, car la décarbonation de notre consommation d'énergie représente la seule vraie réponse structurelle aux enjeux de compétitivité, de lutte contre le changement climatique et de souveraineté.

De manière plus spécifique, le projet de PPE présenté ce jour reprend, à quelques exceptions près, les grandes orientations qui avaient été définies en novembre 2023, et qui étaient le fruit d'un très long travail d'expertise et de consultation très large (jeunes, élus locaux, représentants syndicaux, etc). La consultation publique qui s'ouvre ce jour repose donc sur une base solide.

« Ce projet de programmation énergétique est l'aboutissement de près de deux ans de travail et de consultations diverses, il est donc particulièrement légitime. L'enjeu réside maintenant dans la mise en œuvre concrète de ces orientations. Nous serons donc particulièrement vigilants sur deux points : d'une part, le maintien du cadre économique des filières renouvelables et les leviers budgétaires qui permettront de transformer la nature de notre consommation d'énergie, afin que tous les Français puissent réellement se détourner des énergies fossiles, et d'autre part la stratégie de mobilisation de la biomasse sous toutes ses formes, qui doit reposer sur un diagnostic solide et partagé », déclare Jules NYSSSEN, Président du SER.

Contacts presse :
Marie-Camille BOURGUET - 06 79 93 54 00
service_presse_ser@enr.fr

Le **Syndicat des énergies renouvelables** (SER) regroupe plus de 500 adhérents, représentant un secteur générant plus de 166 000 emplois. L'organisation professionnelle rassemble les industriels de l'ensemble des filières énergies renouvelables : bois-énergie, biocarburants, éolien, énergies marines, gaz renouvelables, géothermie et pompes à chaleur, hydroélectricité, solaire et valorisation énergétique des déchets. Le **SER** a pour mission de défendre les droits et les intérêts de ses membres et de resserrer les liens qui les unissent, notamment pour développer la filière industrielle des énergies renouvelables en France et promouvoir la création d'emplois et de valeur ajoutée sur le territoire national.

Suivre le **SER** sur www.enr.fr  **Syndicat des énergies renouvelables**

